

# Visa ou TS PASSEPORT TALENT - CHERCHEUR

## Critères cumulatifs :

Mener des travaux de recherche ou enseignement universitaire

Minimum master II

Avoir signé une convention d'accueil avec un organisme agréé

Pour les personnes inscrites en doctorat : **contrat de travail** de droit français ou bourse  
(+complément établissement le cas échéant) équivalente à un contrat doctoral

= Les doctorants non inscrits en France peuvent bénéficier du statut

= Les personnes en co-tutelle doivent fournir un contrat de travail

= Les personnes effectuant des vacations peuvent prétendre au statut à condition qu'elles disposent de ressources suffisantes et que le contrat soit régulier et continu

## Le conjoint:

- Si marié: procédure conjoint de chercheur = carte passeport talent (famille)
- Pacs ou concubinage : carte de séjour visiteur = VLS-TS

Marjolaine LE GALLO

FORMATION AMUE  
ACCUEIL DES  
CHERCHEURS  
ETRANGERS

13&14 juin 2022

# DEMARCHES

## Étranger ne résidant pas en France:

Lorsque la durée de séjour envisagée est égale ou inférieure à douze mois, l'étranger se voit délivrer un visa de long séjour valant titre de séjour portant la mention « passeport talent ». L'étranger peut séjourner sur le territoire français pour la durée de son séjour sans avoir à effectuer de démarches en préfecture. Il doit effectuer la validation de son visa sur l'ANEF dans les trois mois de son entrée en France;

Lorsque la durée de séjour envisagée est supérieure à un an, l'étranger se voit délivrer par l'autorité consulaire ou diplomatique un visa de long séjour portant la mention « passeport talent - chercheur ». À son arrivée sur le territoire français, le ressortissant étranger doit faire une première demande de titre de séjour via l'ANEF, le dossier sera traité par la préfecture de son lieu de résidence où il devra se rendre uniquement pour la remise de sa carte de séjour sur présentation de son passeport revêtu de ce visa.

## Étranger résidant en France:

Il appartient au ressortissant étranger, souhaitant bénéficier d'une carte portant la mention « passeport talent » d'entamer les démarches de renouvellement de titre de séjour sur l'ANEF entre 4 et 3 mois avant expiration de son titre actuel.

Marjolaine LE GALLO

FORMATION AMUE  
ACCUEIL DES  
CHERCHEURS  
ETRANGERS

13&14 juin 2022

# ANEF

[https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#](https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/)  
/